

## Pendants en fritte bleue de type Poilhes

M. Feugère

Il y a maintenant près de 20 ans, G. Fédière (Béziers) me communiquait un curieux pendent en fritte bleue, récolté en surface sur le site antique de Pech-Mirou à Poilhes (Hérault) : la pointe en forme d'obus, finement cannelée, était prolongée par un col à profil concave, lui-même surmonté d'un appendice percé pour la suspension (fig. 1). Si le matériau était identique à celui des innombrables perles sphériques côtelées ("Meloneperlen") connues en Gaule comme dans les autres provinces romaines, la forme était originale ; de fait, au cours des années suivantes, je ne pus lui trouver aucun parallèle.

Ce n'est que des années plus tard que la présence de pendants identiques, dans des contextes cette fois bien datés, attira mon attention. Curieusement, ces découvertes provenaient de Dura-Europos, à l'autre extrémité de la Méditerranée : divers exemplaires de ce type, souvent associés à des perles côtelées en melon, apparaissent en effet dans les planches de la nécropole publiée par N.P.Toll en 1946 : tombe 23-XV, 3 ex. (pl. XLIII) ; tbe 23-XXVII, 1 ex. pl. XLIII) ; tbe 24-II, 5 ex. (pl. XLV) ; tbe 24-XIV, 1 ex. (pl. XLVI) ; tbe 35-XIII, 2 ex. (pl. L) ; tbe 40-XIV, 2 ex. (pl. LIV). À en juger par le mobilier associé, il s'agit souvent de sépultures féminines, comportant du reste d'impressionnantes séries de perles et d'amulettes. La chronologie semble couvrir tout le I<sup>er</sup> s. de notre ère.

S'agirait-il d'une production orientale ? À côté de la relative abondance de ce type à Dura, on est surpris de ne rencontrer aucun exemplaire de cette forme parmi les très riches collections du Musée de Jérusalem, récemment publiées (Spaer 2001).

Parallèlement, la recherche bibliographique en Occident s'avérait tout d'abord décevante : le catalogue des parures d'Augst et Kaiseraugst, publié par E. Riha en 1990, ne contient aucun objet comparable sur plus de 3 000 pièces de toute nature. Examinant les collections du Musée Calvet d'Avignon, en 1994, je notai cependant la présence, sous le n° d'inventaire J-334, de pas moins de 11 pendants de type Poilhes, accompagnés de la mention : "on en a trouvé quatre dans les tombes de Vaison, en 1842 (334A). Autre trouvé à Orange, Catalogue, page 106, n° 59, et page 104, n°44".

Plus récemment, deux pendants de ce type sont apparus au sein de mobiliers funéraires à Voghenza, près de Ferrara (Berti 1984), puis dans le Piémont à Alba (tombe 3 de Corso Piave : Filippi 1997, 280-281, n° 7) ; dans ce dernier cas (fig. 2), le contexte est bien daté du milieu de la deuxième moitié du I<sup>er</sup> s., vers 65-80 ap. J.-C. Malgré le caractère sporadique de ces attestations, on ne peut manquer d'être frappé par la

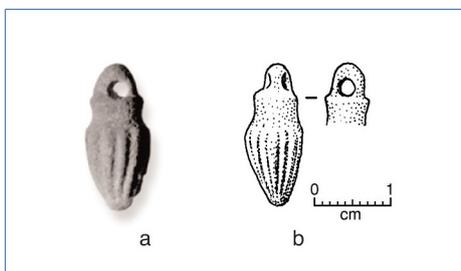


Fig. 1 — Pendent en fritte bleue de Poilhes (Hérault) Ech. 1/1.

récurrence des contextes funéraires. À l'exception de Poilhes, qui demanderait du reste vérification, puisqu'il s'agit d'une prospection de surface, toutes les découvertes de pendants de ce type semblent provenir de tombes. À quoi tient cette particularité ?

Il faut d'abord rappeler la nature très particulière du matériau utilisé : ce que nous appelons "fritte" correspond, comme l'ont montré les analyses de W.B. Stern (*in* : Riha 1990 : 93), à un agglomérat siliceux incomplètement solidifié par chauffage. Probablement obtenu à partir de cristaux de quartz broyés, mélangés avec un fondant et à un agent colorant (Cu), les objets en "fritte" étaient moulés et portés à une température tout juste suffisante pour que les grains de silice, en commençant à fondre, puissent se souder entre eux. La raison pour laquelle on préférerait ce mode de fabrication à une simple coulée tient sans doute, au moins en partie, à l'importance de la couleur bleu clair de ces perles et pendants. Depuis l'Âge du Fer, le verre bleu est en effet recherché pour ses aspects apotropaïques : c'est la couleur la plus répandue pour les perles et bracelets. Rare dans la nature, la couleur bleue devait être associée à une protection surnaturelle, qui confère à tous les objets en verre bleu une dimension talismanique.

Au début du principat, les perles côtelées en fritte bleue semblent avoir conservé ce pouvoir de protection. Elles sont souvent associées, dans des colliers ou des bracelets, à des objets magiques ou à des amulettes ; plus fréquemment encore, les tombes d'enfant ou de jeune fille livrent une unique perle côtelée en fritte bleue. On peut penser que cet objet, porté en amulette autour du cou, répondait aux fonctions de talisman protecteur.

L'autre élément qui peut avoir servi à conférer aux pendants de type Poilhes un pouvoir apotropaïque est, naturellement, leur forme très particulière. Si l'on retrouve ici le corps côtelé des perles "en melon" nettement plus fréquentes sur les sites du Haut-Empire, à quoi peut correspondre le profil fusiforme de nos pendants ? Il est tentant d'établir un parallèle avec la forme conique des épingles en os de type Béal A.XXI.1, dites "en pomme de pin". Le motif de la pomme de pin, très répandu dans l'iconographie romaine, est en relation avec les croyances antiques sur l'au-delà, sans doute parce qu'il contient les graines



Fig. 2 — Mobilier de la tombe 23 de Dura-Europos (d'ap. Toll 1946).

## Liste des pendants en fritte de type Poilhes :

### France :

- Poilhes, Pech-Mirou (Hérault) ; coll. Fédière, Béziers. prov. régionale ; musée Calvet, Avignon, inv. J-334 (11 ex.).
- Orange (Vaucluse) ; musée Calvet, Avignon, inv. J-334A (4 ex.).
- Vaison-la-Romaine (Vaucluse) ; musée Calvet, Avignon (?).

### Italie :

- Voghenza (Berti 1984).
- Alba, San Cassiano I, tombe 3 de Corso Piave (Filippi 1997 : 280-81, tombe 3, n° 7).

### Syrie :

- Dura-Europos (Noll 1946).

assurant la survie de la plante. Il apparaît à ce titre sur divers monuments, notamment en contexte funéraire (sommets de mausolées, bornes ...) ainsi que sur de très nombreux objets dont la signification antique n'est pas toujours claire : lampes (Cathala 1993), épingles, extrémités d'anses ...

Quoi qu'il en soit, les pendants de type Poilhes, bien qu'utilisant le même matériau que les très fréquentes perles côtelées ("Meloneperlen"), représentent au contraire une production peu abondante et néanmoins attestée aux deux extrémités de l'Empire romain. Rien ne prouve que ces deux catégories de parures-amulettes aient été fabriquées par les mêmes ateliers. On peut, penser, pour les pendants, à un modèle italique produit en petite quantité, au début de notre ère, en relation avec une croyance, et/ou un usage, bien particuliers. Il sera donc intéressant de suivre, dans les années à venir, les compléments qui ne manqueront pas d'être apportés à la carte de répartition de ce nouveau type.

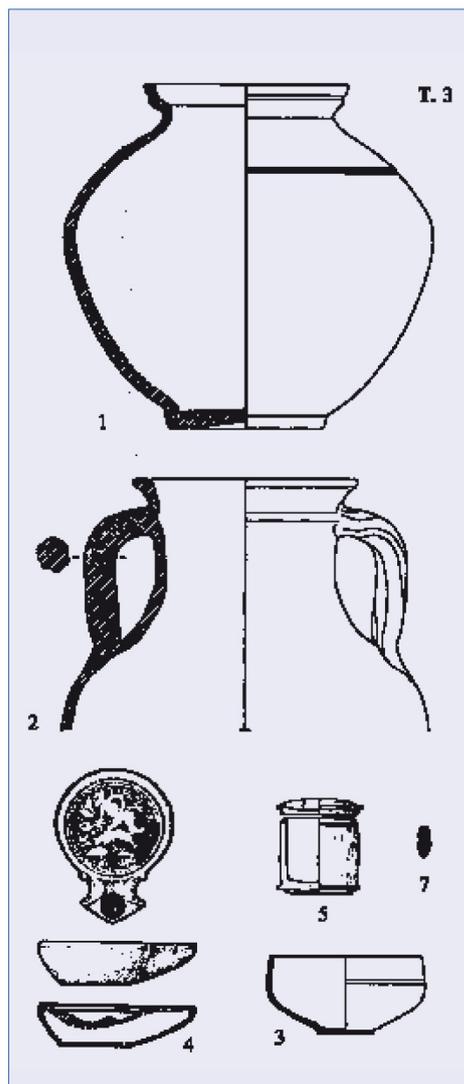


Fig. 3 — Mobilier de la tombe 3 de Corso Piave à Alba, Piémont (d'ap. Filippi 1997).

L'origine de la forme est peut-être ancienne : en effet, on peut considérer des exemplaires en ambre et en or, trouvés dans divers contextes d'Europe moyenne à partir de la fin du premier Âge du Fer, comme de lointains prédécesseurs de cette production romaine (Popovic 2000, fig. 6, 6 [ambre] et 7 [or]). P. Popovic considère que ces perles reproduisent la forme d'un vase à panse cannelée verticalement, ce que semble confirmer sur beaucoup d'objets de cette époque la présence d'un pied bouleté, voire aplati. Des perles de verre bleu, mais à panse lisse, semblant reproduire la forme des amphores à vin de cette époque, confirment en effet un lien entre les séries, sans que l'on puisse. Il resterait à établir cette filiation de manière plus assurée, en suivant pas à pas la diffusion de cette forme précise (fuselée et cannelée), ce qui nous conduira peut-être aux ateliers de cette parure peu répandue du 1<sup>er</sup> s. Orient ? Occident ? Toutes les hypothèses sont ouvertes.

Michel Feugère,  
UMR 154 del CNRS  
michelfeugere@aol.com

## Seaux à cerclages de bronze : pourquoi l'if ?

M. Gagneux-Granade

En 1914, dans son *Manuel d'archéologie celtique*, J. Déchelette attire l'attention sur des "vases ornés des Îles Britanniques", "curieux seaux et baquets" en bois. Il illustre son propos de deux dessins montrant deux récipients trouvés à Aylesford et Marlborough (Déchelette 1914 : 1456-1457). Depuis, une liste de vases semblables a été dressée, incomplète cependant (Vidal 1976). En y ajoutant les trouvailles omises alors (ainsi à Geisenheim : Polenz 1977) et les plus récentes (par exemple Lure : Jacquet 1995), on peut actuellement recenser presque deux cents de ces seaux ("buckets") de type Aylesford, en Bretagne, en Belgique, en Gaule, en Germanie, en Pannonie, en Pologne et dans le Sud de la Scandinavie.

Leur datation, dans la mesure où elle est possible, les situe dans deux périodes : de la fin du III<sup>e</sup> s. av. J.-C. au début du 1<sup>er</sup> s. ap. J.-C., avec une grande majorité à La Tène finale, d'une part, et du III<sup>e</sup> s. au VII<sup>e</sup> s. ap. J.-C., d'autre part.

Les dimensions sont connues pour une soixantaine : leur hauteur sans l'anse est de 7,5 cm à 36 cm — avec une exception de 39 cm. Cylindriques ou légèrement tronconiques, un peu plus larges en bas qu'en haut, leur

### Bibliographie :

- Berti 1984 : Berti (F.) (dir.), *Voghenza, una necropoli romana nel territorio ferrarese*, Ferrara, 1984.
- Cathala 1993 : Cathala (J.-M.), Une lampe gallo-romaine en forme de pomme de pin. *Arch. en Lang.* 17, 1993, p. 181.
- Filippi 1997 : Filippi (F.), La documentazione archeologica della città. In : Filippi (F.) (a cura di), *Alba Pompeia. Archeologia della città dalla fondazione alla tarda Antichità*, Alba, 1997, p. 103-293.
- Popovic 2000 : Popovic (P.), Le perle di vetro a forma di vaso o di anfora nella regione compresa tra l'Adriatico e il Danubio. *Ocnus* 8, 2000, p. 269-276.
- Riha 1990 : Riha (E.), *Der römische Schmuck aus Augst und Kaiseraugst*, Augst, 1990 (Forschungen in Augst, 10).
- Spaer 2001 : Spaer (M.), coll. D. Barag, T. Ornan, T. Neuhaus, *Ancient Glass in the Israel Museum. Beads and other small objects*, Jerusalem, 2001.
- Toll 1946 : Toll (N.P.), *The Necropolis*. In : Rostovtzeff (M.I.) et al. (eds.), *The Excavations at Dura-Europos (...). Preliminary Report of the ninth season of work, 1935-36, Part II*, New Haven, 1946.

diamètre est de 9 à 32 cm. Leur capacité est d'un quart de litre à quatre litres et demi. Très rarement, ils contiennent des restes d'incinération.

Leur armature en métal se compose de trois à cinq cerclages de bronze, parfois de bronze et de fer. Quelquefois le cercle supérieur est plus large et est orné de motifs souvent triangulaires, avec des figures circulaires ou humaines stylisées. Quelquefois deux éléments verticaux facilitent le montage de l'anse en fer ou en bronze, toujours mobile sauf dans le seau de Marlborough et dans l'un des deux d'Agen.

La partie en bois est rarement conservée entière. Lorsqu'elle existe, elle est constituée de douelles plates, rectangulaires ou très légèrement trapézoïdales dont la tranche est biseautée. Dans trois cas (Goebblange-Nospelt : Thill 1967 ; Fléré-la-Rivière : Ferrière 1993 ; peut-être Agen : Boudet 1996), une petite bande de bronze en zigzags est insérée dans l'épaisseur de deux douelles contiguës pour en parfaire l'adhérence. Quelquefois, trois douelles sont plus longues que les autres et servent de pieds.

Les endroits où ils ont été mis au jour ne sont pas toujours précisés ; c'est à 60 % environ dans des tombes à incinération ou à inhumation, à 25 % environ dans des puits appelés "funéraires" ou "à offrande" (Gomez et al. 1994), à 12 % environ ailleurs (ruelle, habitation, complexe thermal). Sauf dans ce dernier cas, ils sont accompagnés la plupart du temps de céramiques (amphores, vases indigènes ou non), d'objets en fer (feuilards) ou en bronze (louche, passoire). On a suggéré (Poux 1999) qu'ils étaient des éléments de "services à vin" utilisés dans la vie quotidienne, réemployés en offrande ? Ou bien étaient-

ils fabriqués spécialement dans cette intention ? L'excellent aspect de neuf de certains (Agen : Nucléart 2000) ferait pencher vers cette hypothèse.

Il ne s'agit certainement pas de seaux utilitaires destinés à puiser de l'eau dans un puits : ils sont beaucoup plus petits que les "seaux ferrés" cadus, "pails" - gallo-romains (exemple : Ain 1982) ou médiévaux en chêne, qui figurent encore dans l'Encyclopédie ou dans les musées actuels d'art et traditions populaires, tronconiques bien plus étroits en bas qu'en haut.

Par la technique (douelles en bois, cercles de métal), le lieu de découverte (puits, tombes), la datation, ils font penser aux récipients, "celtes" également, nommés "tankards" – chopes, tasses. Mais encore plus petits (12 à 20 cm de hauteur, avec une moyenne de quinze, et une quinzaine de centimètres de diamètre), les huit "tankards" entiers recensés en Bretagne (Corcoran 1952) et celui d'Italie du Nord (Graue 1974) n'ont pas d'anse, mais une ou deux poignées verticales en métal. Ils sont datés du 1<sup>er</sup> s. av. J.-C. au III<sup>e</sup> s. ap. J.-C. Le bois n'est connu que dans deux cas : de l'if (Vidal 1976).

Sur les cent cinquante à cent soixante "buckets" recensés individuellement, l'essence du bois est connue dans quarante cas seulement, dont dix conservés à l'Ashmolean Museum d'Oxford (MacGregor 1993). Il s'agit de l'if pour trente-six exemplaires, notamment les dix conservés à Oxford, et du chêne dans quatre. Il faut ajouter à cette liste les quarante échantillons polonais étudiés globalement par Szydlowski (1986) : les seules essences identifiées dans cette série sont l'if et le chêne, dans une proportion non précisée.

### Pourquoi cette prédominance de l'if ?

L'if (*Taxus baccata* L., (ἡ ζυῦλαξ), *taxus* ; du gaulois *eburos* ; du celtique *ivin* ; de l'anglais *yew* ; en allemand *die Eibe* ; en italien *tasso*) est indigène de l'Asie Mineure aux côtes Nord de l'Afrique et à la Norvège, jusqu'en Grande-Bretagne. Dans ce pays et en France, subsistent des individus plus que millénaires, atteignant vingt mètres de haut. De nos jours, l'if n'est pas seulement planté dans des jardins à la française, où on le taille facilement, mais il pousse spontanément dans des sols de toute nature et jusqu'à 1 500 mètres. Concernant le monde gréco-romain ancien, Théophraste au III<sup>e</sup> s. av. J.-C. précise ses aires favorites en Grèce, et Dioscoride, au 1<sup>er</sup> s. ap. J.-C., indique que "ressemblant au sapin par les feuilles et la taille, il croît en Italie et en Narbonnaise au voisinage de l'Espagne".

Comme le sapin en effet, c'est un conifère, mais avec quelques particularités : il n'a pas de "cônes", ni d'ailleurs de "baies", mais des "arilles" rouges très voyants, et il n'a pas de résine. Il est, paraît-il, facile à travailler bien que dur ; il a servi à fabriquer de petits objets domestiques, de même que le buis ; on en fait encore en Angleterre et aux États-Unis des arcs de compétition.

Mais dès l'Antiquité, il a mauvaise réputation : Virgile (*Géorgiques* IV, 47, *Bucoliques* IX, 30) met en garde l'apiculteur contre ses effets nocifs pour les abeilles. Pline l'Ancien (*H.N.* 16,50) mentionne que des récipients pour le transport de vins faits en Gaule de ce bois ont été mortels ("*vasa vitoria ex ea vinis in Gallia facta mortifera fuisse*"). César (*B.G.* 6,31) signale que Catuvolcus, un des deux rois de la tribu des Eburons, déprimé après une défaite, avait choisi pour "se suicider l'if, dont il y a une grande quantité en Gaule et en Germanie" ("*taxo, cujus magna in Gallia Germanique copia est, se exanimavit*").

Cette toxicité aurait-elle pu être utilisée consciemment par "les princes celtes" et même les aristocrates gaulois, avant et après la conquête romaine, dans les festins funèbres ? L'if, employé comme drogue hallucinogène, aurait-il aidé la force du vin pour faire naître une ivresse mystique ?

Beaucoup d'affirmations plus ou moins vagues lui donnent une importance louche dans la littérature liée à la magie celtique : il figure dans l'arsenal des sorcières de Macbeth. Il serait un arbre sacré des Eburons : Eburons / eburos ? Des Gaulois en auraient enduit la pointe de leurs flèches : sous quelle forme ? Aucune référence, aucune preuve, n'accompagne ces légendes.

Fig. 1 — 1 Seau "ferré" : Bèlignoux (Ain, F) (Ain 1982) ; 2 bucket : Aylesford (Kent, G.-B.) (Brit. Mus. 1989) ; 3 seau : Agen (Lot-et-Garonne, F) (Boudet 1996) ; 4 tankard : Aylesford (Kent, G.-B.) (Corcoran 1952).

